

Honoraires en vigueur à compter du 1er juillet 2017

# **HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE**

### **HONORAIRES DE GESTION**

Pourcentage sur les encaissements à la charge du propriétaire	н.т	T.T.C
Immeuble	6.00 %	7.20 %
Maison	5.00 %	6.00 %
Appartement	5.50 %	6.60 %
Fermages	8.00%	9.60%

Minimum forfaitaire 150.00€ TTC /an.

Pourcentage maximum pouvant être ajusté en fonction du montant des encaissements.

### **HONORAIRES ANNEXES**

A la charge du propriétaire

A la charge da proprietane	н.т	T.T.C		
Frais forfaitaire gestion compte trimestriel	6.50 €	7.80 €		
Frais forfaitaire état préparatoire revenus fonciers	30.83 €	37.00 €		
Déclaration de T.V.A (facultative)	9.17 €	11.00 €		
Assurance garantie des loyers impayés (facultative)		2.85 %		
Frais de suivi de dossier sinistre	Inclus dans les ho	Inclus dans les honoraires de gestion		
Frais de suivi de dossier travaux	Inclus dans les ho	Inclus dans les honoraires de gestion		
Frais de suivi dossier contentieux	Inclus dans les ho	Inclus dans les honoraires de gestion		
Honoraire de reprise de gestion par lot	Inclus dans les ho	Inclus dans les honoraires de gestion		

## **HONORAIRES DE LOCATION**

Conformément à la législation en vigueur, ils incombent au propriétaire et/ou au locataire chacun pour la part suivante :

	T.T.C	Propriétaire	Locataire
Frais d'entremise et négociation	35.00 €	100.00 %	
Honoraires de visites, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail (*)	8.00 %	50.00 %	50.00 %
Honoraires d'établissement de l'état des lieux d'entrée (*)	5.20 %	50.00 %	50.00 %
Honoraires rédaction des baux de garage / parking	35.00 €		100.00 %
Option pour envoi d'avis d'échéance par courrier	1.20 €		100.00 %

Frais étudiant (location studio, T1, T2) sur présentation de la carte étudiante 170.00 € TTC

(\*)Sur la base du loyer annuel hors charges et plafonné à 450.00 € TTC pour les appartements et 500.00 € TTC pour les maisons.

#### COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL

COMMERCIAL ET HOLESSONNEL	н.т	Propriétaire	Locataire
Honoraires de location (partagés en Bailleur et Locataire)	2 mois de loyer	50.00 %	50.00 %
Frais de rédaction du bail (en cas de cession ou de rédaction de bail seul)	1 mois loyer	50.00 %	50.00 %
Frais de renouvellement de bail	160.00€		100.00 %
Avenant en révision	100.00 €		100.00 %